

# Plan stratégique 2024-2029 de la Santé publique du Réseau de santé Vitalité

Évolution de notre Santé publique





---

# Table des matières

<b>Mot de la direction et des médecins hygiénistes régionaux associés</b> .....	4
<b>Les fonctions essentielles de la Santé publique</b> .....	6
<b>Définitions communes du gouvernement du Nouveau-Brunswick entourant le développement communautaire</b> .....	7
<b>La santé publique au Nouveau-Brunswick</b> .....	8
<b>Programmes de santé publique</b> .....	10
Promotion de la santé .....	10
Santé sexuelle .....	10
Programme Apprenants en santé à l'école (PASE) .....	11
Nutrition .....	11
Initiative Amis des bébés (IAB) .....	11
Immunisation .....	11
Maladies transmissibles .....	11
Familles en santé, bébés en santé .....	11
<b>Méthodologie</b> .....	12
<b>Collaboration et partenariat</b> .....	14
Objectif 1 : Assurer la participation des partenaires provenant de divers secteurs .....	14
Objectif 2 : Collaborer avec les établissements de recherche et de formation .....	14
Objectif 3 : Collaborer dans la planification et la mise en œuvre des projets .....	14
Objectif 4 : Augmenter la présence de la Santé publique dans la collectivité .....	15
<b>Ressources</b> .....	16
Objectif spécifique 1 : Assurer un investissement afin de soutenir les divers programmes de la Santé publique .....	16
Objectif 2 : Assurer la disponibilité, en quantité suffisante, de ressources humaines dotées d'une expertise variée .....	16
<b>Communication</b> .....	18
Objectif spécifique 1 : Affirmer notre positionnement dans le réseau de santé et dans les collectivités et augmenter notre visibilité .....	18
Objectif spécifique 2 : Établir et mieux utiliser notre expertise et lutter contre la désinformation en santé .....	18
Objectif 3 : Améliorer notre capacité à communiquer pour mieux influencer .....	19
<b>Plan de déploiement</b> .....	20
<b>Annexe A : Activité de planification stratégique</b> .....	22
<b>Annexe B : Activité de la rivière</b> .....	24
<b>Annexe C : Consultation des partenaires</b> .....	25

# Mot de la direction et des médecins hygiénistes régionaux associés

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le plan stratégique 2024-2029 de la Santé publique du Réseau de santé Vitalité (Réseau), intitulé **Évolution de notre Santé publique**. Ce dernier vise à mieux nous positionner afin de faire face aux enjeux actuels et à venir et à répondre aux besoins grandissants de notre population tout en veillant au mieux-être de nos équipes.

Les leçons tirées de la lutte contre la COVID-19 nous amènent à revoir nos priorités. De plus, le rapport publié en 2021 par la Dre Tam, **Une vision pour TRANSFORMER le système de santé publique du Canada**, nous apporte à réfléchir aux changements possibles pour

concrétiser la vision de ce rapport. Notre planification stratégique est le fruit d'analyses, de recherches et de consultations fructueuses auprès de nos équipes de la Santé publique



et de nos divers partenaires locaux et régionaux. Nous nous penchons ainsi sur les trois grandes orientations suivantes : Communication, Collaboration-Partenariat et Ressources.

Notre système de santé est appelé à changer afin de composer avec le fardeau croissant de services à offrir ainsi que le vieillissement de la population. La Santé publique du Réseau de santé Vitalité désire garder le cap sur la promotion et la protection de la santé de la population tout en misant sur la prévention des maladies et des blessures.

La Santé publique joue un rôle important auprès de la population en contribuant à créer des environnements dans lesquels il devient facile de poser des choix santé. L'initiative Évolution de la Santé publique continuera ce plaidoyer pour la santé des collectivités. Ses actions de promotion de la santé, réfléchies et stratégiques, tant auprès des collectivités que des partenaires, inspirent un changement positif en faveur de la santé.

Il est important de créer une société dans laquelle chaque personne a accès à des services de santé équitables. Une société dans laquelle les mesures préventives sont prioritaires pour réduire le fardeau découlant de la morbidité et assurer la qualité de vie de la clientèle. Une société dans laquelle les collectivités disposent des connaissances et des ressources nécessaires pour adopter un mode de vie sain et atteindre une santé optimale.

La collaboration entre les prestataires de services de santé, la mise en œuvre d'interventions éclairées par les données probantes, l'exploitation de la technologie pour la promotion de la santé et le plaidoyer en faveur de politiques favorisant l'équité en santé sont des mesures stratégiques qui contribueront à bâtir des collectivités fortes et résilientes.

Enfin, cet outil vise à interpeller chacun à œuvrer ensemble pour développer des environnements sécuritaires et favorables à la santé de toute la population.



# Notre raison d'être

Au printemps 2022, au sortir de la pandémie de COVID -19 et fort des leçons qui en ont été tirées, la Santé publique du Réseau de santé Vitalité a entrepris une réflexion sur les moyens nécessaires qui permettraient de réagir rapidement dans l'éventualité d'autres catastrophes tout en continuant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

## Notre vision

**Ensemble pour une population en meilleure santé**

## Notre mission

**Assurer la protection et la promotion de la santé et prévenir les maladies et les blessures de notre population en collaborant avec différents partenaires.**

## Nos orientations stratégiques

**Ressources**

**Partenariat-Collaboration**

**Communication**

## Nos fonctions essentielles



## Nos programmes



**Immunisation**



**Lutte contre les maladies transmissibles**



**Promotion de la santé**



**Familles en santé, bébés en santé**



**Initiative Amis des bébés**



---

# Les fonctions essentielles de la Santé publique

Selon le rapport de la Dre Tam de 2021 intitulé *Une vision pour TRANSFORMER le système de santé publique du Canada*, la Santé publique comprend six fonctions essentielles :

## **Promotion :**

Travailler en collaboration avec les collectivités et d'autres secteurs pour comprendre et améliorer la santé au moyen de politiques publiques saines, d'interventions communautaires, de la participation du public et de plaidoyers ou d'actions sur les déterminants de la santé.

## **Surveillance :**

Recueillir des données de santé pour faire le suivi des maladies, de l'état de santé des populations et des déterminants de la santé, afin de promouvoir la santé, de prévenir et de réduire les impacts des maladies et de monitorer les iniquités en santé.

## **Protection de la santé :**

Protéger la population contre les maladies infectieuses, les menaces environnementales et l'insalubrité de l'eau, de l'air et des aliments.

## **Évaluation de la santé de la population :**

Comprendre la santé des collectivités ou de populations précises et les déterminants de la santé afin d'améliorer les services, les politiques et la recherche visant à déterminer les interventions les plus efficaces.

## **Prévention des maladies et des blessures :**

Promouvoir des modes de vie sains et sécuritaires pour prévenir les maladies et les blessures et réduire le risque d'éclosion de maladies infectieuses grâce à des enquêtes et à des mesures de prévention.

## **Prévision, préparation et réponse aux situations d'urgence :**

Préparer le pays en cas de catastrophe naturelle ou de désastre d'origine humaine afin de réduire au minimum les maladies graves et les décès, et répondre aux urgences en minimisant les perturbations sociales.

# Définitions communes du gouvernement du Nouveau-Brunswick entourant le développement communautaire

Des définitions communes nous permettent d'avancer plus efficacement et collectivement vers les impacts souhaités par le développement communautaire. Elles ont été élaborées à partir d'une analyse des déterminants de la santé.

**VALEURS  
ET PRINCIPES**  
équité,  
confiance,  
relations,  
fluidité

## COMMUNAUTÉS DYNAMIQUES ET DURABLES

Dans une communauté dynamique et durable, les citoyens, les organismes sans but lucratif, les groupes communautaires, les entreprises et les gouvernements s'engagent à travailler ensemble pour bâtir une communauté inclusive et saine qui peut s'adapter pour répondre aux divers besoins sociaux, environnementaux et économiques en constante évolution. La capacité d'une communauté à maintenir une gouvernance efficace et représentative, des réseaux de transport et de communication adéquats, une gamme complète de services, un environnement naturel sain, une économie florissante et diversifiée, des logements et des environnements bâtis de qualité, ainsi qu'une vie sociale et culturelle inclusive, crée des conditions dans lesquelles les gens veulent vivre, jouer, apprendre, travailler et se développer pour de nombreuses générations futures. Les communautés dynamiques et durables ont les capacités pour être en santé, résilientes, et utilisent un processus de développement communautaire efficace.

## RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

La résilience communautaire est la capacité pour une communauté de recourir aux connaissances, aux forces et aux atouts collectifs pour évaluer, apprendre, réagir, innover et s'adapter à des conditions en constante évolution. La résilience communautaire n'est pas fixe; elle peut être améliorée ou diminuer selon les moments.

## COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

Une communauté en santé ne se définit pas uniquement par la qualité des soins médicaux, elle se reflète également dans les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui favorisent le bien-être. Il s'agit d'un lieu sans aucune discrimination ni oppression, où les déterminants de la santé et les ressources nécessaires à un état de santé optimal sont les mêmes pour tous. Les ressources nécessaires à un état de santé optimal sont notamment les arts et la culture; l'éducation; les services de soins de santé; les loisirs et les occasions de socialiser; les environnements sociaux, physiques et naturels sains et sans danger; la sécurité alimentaire; l'emploi; les transports en commun; le logement; les services communautaires; et l'engagement civique. La santé d'une communauté et les ressources disponibles dépendent aussi de forces sociopolitiques et économiques plus vastes qu'aucune communauté en particulier ne maîtrise.

## CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES

Les capacités communautaires correspondent à un ensemble de connaissances, d'habiletés, de relations et d'engagements au sein d'une communauté soutenu par des systèmes et des structures qui favorisent l'action intersectorielle sur des questions d'importance pour la communauté. Les capacités communautaires constituent un important facteur de résilience communautaire.

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le développement communautaire est une approche globale fondée sur des principes d'autonomisation, d'équité, de droits de la personne, d'inclusion, de justice sociale, d'auto-détermination et d'action collective. En pratique, en ce qui a trait au développement communautaire, on estime que les membres de la communauté sont les mieux informés sur leur vie et leur communauté et on valorise les connaissances et la sagesse communautaires. Le développement communautaire est dirigé par la communauté et soutenu, à chaque étape, par des gouvernements et des organismes : qu'il s'agisse de cerner les enjeux et de les analyser, ou de prendre des décisions en lien avec les actions, de le mettre en œuvre et de les évaluer. Le développement communautaire est explicitement axé sur la redistribution du pouvoir afin de lutter contre les causes des inégalités et des désavantages dans le but de créer des communautés plus saines, plus dynamiques et plus durables.

# La santé publique au Nouveau-Brunswick



Au Nouveau-Brunswick, les fonctions essentielles de santé publique sont assurées par plus d'un organisme, selon une structure complexe qui exige une collaboration étroite et une communication fluide entre les différents organismes. Selon le rapport de la Dre Tam, la gouvernance de la santé publique est une composante essentielle pour faire évoluer cette dernière. L'organigramme ci-dessus représente la structure organisationnelle des principaux joueurs de santé publique au Nouveau-Brunswick. Selon les sites Web de ces agences, leur mandat respectif est comme suit :

#### Sécurité publique :

- La Direction de la résilience et des capacités communautaires est chargée d'aligner les efforts du gouvernement et des communautés pour se remettre des vastes impacts de la COVID-19 et renforcer la résilience face aux catastrophes et crises futures. Certains conseillers en développement communautaire de la Santé publique du Réseau de santé Vitalité travaillent dans ce secteur en vertu d'un prêt de service.
- Les Services de protection de la santé protègent le public des risques pour la santé, maintiennent des milieux sains et limitent l'incidence des maladies dans les secteurs suivants : salubrité alimentaire, santé environnementale, hygiène publique en milieu récréatif et institutionnel, qualité de l'eau, préparation aux situations d'urgence et lutte contre les maladies transmissibles.

#### Santé :

- Santé publique NB voit à l'orientation générale des programmes de santé publique dans la province et travaille en collaboration avec les régies régionales de la santé (RRS) et les autres fournisseurs de services de santé gouvernementaux et non gouvernementaux.
  - La Direction du bien-être, des normes et de la législation soutient une population en santé, résiliente et prospère au Nouveau-Brunswick grâce à la législation, aux politiques et à une collaboration avec les partenaires pour protéger la santé, favoriser le bien-être et appuyer l'approche « Une santé » ainsi que les mesures en matière de changements climatiques.
  - La Direction du contrôle et de la prévention des maladies soutient une population en santé, résiliente et prospère au Nouveau-Brunswick grâce à des politiques, des normes et une collaboration au sein du ministère, dans l'ensemble du gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec les partenaires externes afin de prévenir les maladies transmissibles et non transmissibles, les blessures, la consommation problématique de substances et les méfaits connexes. Elle assure également le commandement des interventions en cas d'épidémies provinciales.
  - La direction est aussi responsable de la Solution d'information sur la santé et voit à la surveillance et à la distribution des vaccins financés par la province.

- Le bureau du médecin-hygiéniste en chef et la Direction de l'épidémiologie et de la surveillance soutiennent une population en santé, résiliente et prospère au Nouveau-Brunswick en surveillant les tendances de la vaccination et des maladies à déclaration obligatoire en vertu de la *Loi sur la santé publique*; en appuyant la réponse aux épidémies; et en fournissant une expertise et des faits pour éclairer la planification, l'élaboration et l'évaluation des programmes et des politiques de santé publique.
- Le Réseau de santé Vitalité (Réseau) est une régie régionale de la santé qui assure la prestation et la gestion des soins et des services de santé sur un territoire couvrant tout le nord et le sud-est du Nouveau-Brunswick. Organisation unique au pays de par sa gestion francophone, le Réseau compte près de 60 points de service sur son territoire et offre à la population un ensemble de soins et de services de santé dans la langue officielle de son choix.
  - Le secteur de la Santé publique du Réseau opérationnalise les programmes de Santé publique Nouveau-Brunswick.
  - Le secteur de la planification stratégique et organisationnelle a pour mandat d'assurer le processus des évaluations des besoins des communautés en matière de santé et de tenir compte des besoins identifiés dans le cycle de planification organisationnelle.
- Le Réseau de santé Horizon exploite 12 hôpitaux et une centaine d'établissements, de cliniques et de bureaux médicaux au Nouveau-Brunswick et favorise une culture axée sur la prestation de soins sûrs et de qualité aux patients, aux clients et à leur famille.
  - Le secteur de la Santé publique du Réseau de santé Horizon opérationnalise les programmes de Santé publique Nouveau-Brunswick.
  - Le secteur de Santé populationnelle transforme les systèmes, renforce les capacités et donne aux communautés les moyens d'améliorer la santé de la population et de promouvoir l'équité en matière de santé. Ce secteur est responsable des évaluations des besoins des communautés en matière de santé.

#### Environnement et gouvernements locaux :

Le livre blanc intitulé *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables* établit un système de gouvernance locale renouvelé pour le Nouveau-Brunswick, notamment en élargissant le rôle des commissions de services régionaux (CSR) dans le domaine du développement communautaire. Les CSR sont appelées à réunir des partenaires et des intervenants-clés de leur région afin d'examiner le paysage actuel du développement communautaire, de déterminer les buts, les mesures et les plans existants et d'établir une vision et un plan cohérents pour le développement communautaire régional qui permettront d'accorder une attention particulière aux enjeux importants.



# Programmes de santé publique

## Promotion de la santé

Le volet « **promotion de la santé** » s'occupe de divers dossiers, selon les priorités de santé et les besoins établis par les collectivités. Les membres des équipes de promotion de la santé utilisent une approche écologique pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les stratégies fondées sur des preuves en vue d'améliorer l'état de santé d'une population cible et ce, en collaboration avec un ensemble de partenaires.

Il faut se rappeler que la promotion de la santé demeure l'objectif central de tous les programmes de santé publique. Qu'il s'agisse de mettre en œuvre des initiatives, de travailler avec les familles, de promouvoir l'allaitement et la saine alimentation, de vacciner le public ou de prévenir la propagation de maladies transmissibles, tous les membres du personnel de la santé publique ont le même objectif, soit de promouvoir la santé des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois. Cette vision de la promotion de la santé guide l'opérationnalisation des programmes établis par Santé publique Nouveau-Brunswick.

## Santé sexuelle

Le programme de santé sexuelle est un programme de Santé publique NB offert par l'entremise des deux réseaux de santé, Vitalité et Horizon. L'approche globale de santé de la population est utilisée pour accomplir le mandat « d'améliorer et de soutenir la santé sexuelle des [populations cibles] au Nouveau-Brunswick et d'en favoriser le maintien ».

(Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2021).

### Le programme a trois objectifs :

- 1) Diminuer le nombre de grossesses non désirées à l'adolescence;
- 2) Diminuer l'incidence des infections transmissibles sexuellement et par le sang;
- 3) Promouvoir et protéger la santé sexuelle des Néo-Brunswickois à toutes les étapes de la vie.

Ces objectifs font partie intégrante des priorités en matière de santé du Réseau de santé Vitalité.

### Programme Apprenants en santé à l'école (PASE)

Ce programme cible les élèves de la maternelle à la douzième année. Selon le guide du programme (BMHC, 2015), les objectifs du PASE s'appuient sur les quatre piliers de l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Ainsi, les communautés scolaires doivent :

1. Créer des environnements sains, sécuritaires et propices à l'apprentissage;
2. Acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience qui leur permettront de prendre des mesures pour améliorer la santé et le bien-être des élèves;
3. Établir des partenariats et faire appel à des services dans le but de promouvoir la santé et le mieux-être à l'école;
4. Mettre en place des pratiques et des politiques de promotion de la santé et du mieux-être.

Au Réseau de santé Vitalité, ce programme est opérationnalisé par les membres des équipes de promotion de la santé, grâce à la collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), les districts scolaires, les agentes et les agents pédagogiques, le personnel scolaire et les parties prenantes des divers milieux où on retrouve des enfants et des jeunes.

### Nutrition

Le programme de **nutrition** comporte différents volets appuyés par le Cadre d'action de la Santé publique en nutrition dans le but de créer des environnements sains, de promouvoir une saine alimentation et de prévenir des maladies. Ces volets comprennent des actions pour contrer l'insécurité alimentaire, promouvoir l'allaitement maternel et voir au bon développement de l'enfant.

## Initiative Amis des bébés (IAB)

L'IAB est un cadre d'amélioration de la qualité qui a pour but de protéger, de soutenir et de promouvoir l'allaitement maternel. Le cadre d'amélioration de la qualité est constitué de dix conditions pour assurer le succès de l'allaitement ainsi que du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé. Lancée en 1991 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), c'est en 2006 que l'IAB a été adoptée au Nouveau-Brunswick. En santé publique, plusieurs comités et groupes de travail de l'IAB œuvrent à protéger, soutenir et promouvoir l'allaitement, dont le comité régional, les groupes de travail et les comités communautaires. Les comités communautaires sont constitués de plusieurs partenaires communautaires et ils ont la responsabilité de déployer les activités dans la communauté. Il y a aussi des groupes de travail spécifiques à l'échelle provinciale qui se penchent sur l'éducation et la promotion de l'allaitement ainsi que la surveillance des données statistiques entourant l'allaitement. Tous ces comités et ces groupes de travail sont appuyés et supervisés par la coordonnatrice régionale ou le coordonnateur régional de l'IAB.

## Immunisation

Le programme d'immunisation vise à protéger les populations cibles contre les maladies au moyen de la vaccination. Le programme d'immunisation du Nouveau-Brunswick propose des vaccins par l'intermédiaire de programmes d'intervention systématique et en cas de maladies infectieuses ou à risque élevé. Le programme s'appuie sur des vaccins sûrs et efficaces, des mesures législatives, des politiques, des normes ainsi que des fournisseurs. Les infirmières et les infirmiers du programme d'immunisation :

- Prodigent des conseils sur l'immunisation et les vaccins;
- Veillent à la surveillance des exigences en matière de vaccination requise pour les enfants en garderies agréées et pour l'entrée à l'école;
- Facilitent l'accès aux outils et aux ressources des autres vaccinatrices et vaccinateurs;
- Contrôlent et coordonnent les rapports d'effets secondaires suivant l'immunisation.

## Maladies transmissibles

Le programme de lutte contre les maladies transmissibles joue également un rôle critique en matière de prévention et de contrôle des maladies, favorisant ainsi la santé de la population. Les infirmières et les infirmiers du programme de lutte contre les maladies transmissibles :

- Font un suivi auprès des personnes atteintes d'une maladie transmissible, les informent sur les mesures de prévention et repèrent les gens avec lesquels elles ont été en contact;
- Font un suivi auprès des gens qui ont été en contact avec une personne atteinte d'une maladie transmissible et les informent des dépistages et des traitements nécessaires;
- Consultent les prestataires de soins de santé et d'autres professionnelles et professionnels de la santé et collaborent avec ces gens;
- Sensibilisent, informent et conseillent les individus ou les groupes pour prévenir et contrôler les maladies transmissibles.

## Familles en santé, bébés en santé (FSBS)

Le programme Familles en santé, bébés en santé offre des services prénatals qui favorisent une grossesse en santé et des services postnatals. Ces services contribuent au développement sain des enfants de 0 à 2 ans, tout en appuyant et en encadrant les familles. Les services comportent notamment le dépistage, les visites à domicile, la distribution de suppléments alimentaires et l'aiguillage vers d'autres services. Ce programme vise directement à réduire les risques pour la santé des enfants ciblés comme étant vulnérables à des retards de développement physiques et psychologiques.



## Méthodologie

Au printemps 2022, au sortir de la pandémie de COVID -19, nos équipes de Santé publique reprenaient progressivement leurs activités habituelles. Notre réalité avait évolué. Nous avons appris à travailler différemment grâce à l'ajout d'outils technologiques pour faciliter la communication entre nos équipes. Nous ne voulions pas perdre l'impulsion pour changer les choses et retrouver nos vieilles habitudes.

Des activités de **Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces** (FFOM) ont été menées avec tous nos employés pour comprendre leur perception de notre secteur. Ces activités, en préparation de la visite d'agrément, en 2022, nous ont permis de comprendre notre situation actuelle et nous ont donné des pistes d'amélioration.

S'en est suivie une série de sept projets, effectuée entre 2022 et 2024, afin d'évaluer les besoins en ressources humaines nécessaires pour offrir nos programmes essentiels, d'augmenter l'efficacité de nos programmes et d'évaluer comment mieux s'adapter à la réalité postpandémique. La méthodologie suivante

illustre la façon dont nos équipes ont rédigé le plan stratégique et non les détails des sept projets qui nous ont amenés jusqu'ici.

En premier lieu, le comité du projet Évolution de la santé publique a été formé, composé de représentants de chaque profession, chaque zone et chaque programme. La première rencontre, tenue en présentiel, avait pour but de se familiariser avec les concepts de travail en amont en santé publique et d'amorcer la planification stratégique.

1. **Activité de la rivière.** Cette activité avait pour but de déterminer le niveau auquel les tâches effectuées par la Santé publique se situent : en amont, à l'intermédiaire ou en aval. Cette terminologie est tirée du rapport de la **Dre Tam** de 2021. L'objectif du projet Évolution de la santé publique est d'atteindre un équilibre entre les interventions en amont, à l'intermédiaire et en aval. Pour y arriver, nous devons connaître l'état actuel de nos interventions.
2. L'équipe du projet a fait une activité FFOM (voir les résultats à l'Annexe A).

Les membres du projet Évolution ont effectué l'activité de la rivière dans chaque zone avec tous les employés au cours de l'automne. L'objectif de cette activité était de familiariser l'ensemble de nos équipes aux concepts de travail en amont de la santé publique. Les tâches et les résultats de cette activité ont été catégorisées sur un tableau blanc. (Annexe B)

Pour s'assurer que notre plan stratégique réponde aux besoins de notre population, l'équipe du projet Évolution a tenu des consultations avec ses partenaires. Un processus a été établi pour faire des consultations similaires dans chaque zone (Annexe C). Le but de ces consultations était de recueillir les perceptions de nos partenaires par rapport à nos services et les améliorations qui devraient devoir y être apportées à leur avis.

Parallèlement, une demande a été faite à l'équipe de recherche du Réseau de santé Vitalité pour effectuer une revue de la littérature recensant les meilleures pratiques en matière de structure organisationnelle.

Lors d'une rencontre des membres du comité du projet Évolution, en présentiel, tous les commentaires recueillis auprès des partenaires ont été rassemblés. Les éléments les plus fréquents ont été insérés dans une grille FFOM. Les résultats du premier exercice FFOM, tenu auprès des membres du projet Évolution, ont été ajoutés à la grille. Ceci a permis de capter nos propres résultats. Par la suite, les éléments de la grille ont été regroupés par thème. Les thèmes qui ont émergé ont été comparés avec la littérature et le rapport de la Dre Tam de 2021. L'exercice a permis de dégager les trois grandes orientations suivantes assorties de leurs objectifs :

#### a. Collaboration-Partenariat

- i. Augmenter la collaboration et le soutien avec les organismes communautaires et entre les ministères pour éviter le chevauchement de services et de programmes.
- ii. Améliorer l'accès aux services de santé incluant nos services.
- iii. Augmenter la présence de la Santé publique dans la communauté.

#### b. Ressources

- i. Assurer un investissement afin de soutenir les divers programmes de la Santé publique.
- ii. Assurer la disponibilité, en quantité suffisante, de ressources humaines dotées d'une expertise variée.

#### c. Communication

- i. Augmenter les communications publiques
  1. Sur des sujets de santé
  2. Sur des enjeux sociétaux
  3. Pour augmenter la visibilité de nos services et de nos programmes
  4. Pour expliquer notre mandat et notre rôle.
- ii. Avoir notre propre image de marque.
- iii. Clarifier et diffuser les rôles des différents joueurs en Santé publique (réseaux vs ministères).



---

# Collaboration et partenariat

---

## OBJECTIF GÉNÉRAL :

Assurer une structure efficace qui favorise la collaboration et le partenariat entre la santé publique et les collectivités.

Collaboration-Partenariat est une orientation stratégique importante de la Santé publique, car la santé de la population est complexe et repose sur un ensemble de facteurs qui ne sont pas tous sous le spectre de la santé mais qui englobent également l'éducation et l'économie, pour n'en nommer que quelques-uns.

---

## OBJECTIF 1 :

Assurer la participation des partenaires provenant de divers secteurs.

### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

Les facteurs qui exercent une influence sur la santé sont multiples, complexes et interreliés. Les personnes œuvrant en santé publique sont conscientes de l'importance de collaborer avec des partenaires de divers secteurs afin d'enrichir la compréhension des enjeux de santé qui touchent les populations.

Lors des consultations, les partenaires ont exprimé le souhait que la Santé publique se tourne davantage vers eux, les sollicite davantage pour comprendre un enjeu et y travailler.

Il importe de connaître et de reconnaître l'apport essentiel des partenaires. Cela permettrait de valoriser la diversité des savoirs et des expertises provenant des secteurs scientifiques, du terrain et de la pratique professionnelle, en s'appuyant sur leur expertise, leurs ressources et leurs approches.

### Initiatives

- Élaborer une structure formelle qui permette de mieux coordonner les actions entre la Santé publique et les partenaires afin de maximiser l'utilisation des ressources.
- Se doter de mécanismes d'évaluation et de rétroaction des partenaires permettant de suivre les progrès.
- Évaluer l'effet des interventions mises en œuvre en collaboration avec les partenaires.
- Ajuster les approches en fonction des résultats obtenus de nos évaluations et des leçons retenues.

---

## OBJECTIF 2 :

Collaborer avec les établissements de recherche et de formation.

### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

Les connaissances développées dans le domaine de la santé sont multiples et progressent sans cesse. Les rapports les plus récents déposés par l'administratrice en chef de l'Agence de

la santé publique du Canada recommandent de recourir aux données probantes pour une pratique optimale en santé publique. S'inspirant de ces recommandations, la Santé publique doit établir des pratiques qui lui permettent d'accéder rapidement et en temps opportun à ces connaissances afin que les données probantes éclairent ses décisions. Il est souhaité que la Santé publique continue de collaborer étroitement avec les personnes qui génèrent les connaissances afin d'en être informée rapidement. Cette collaboration étroite permettra également d'influencer le type de recherches menées ainsi que les thématiques de recherche. De même, il est de mise que la Santé publique poursuive ses collaborations avec les établissements de formation afin que les ressources humaines en santé saisissent mieux les enjeux de santé qu'elles traitent.

### Initiatives

- Poursuivre la collaboration avec le milieu universitaire au moyen de diverses initiatives.
- Améliorer la collaboration avec les établissements collégiaux et universitaires pour l'offre de milieux de stage en santé publique ou d'autres perspectives d'apprentissage.
- Améliorer la collaboration avec le milieu de la recherche pour faciliter des projets portant sur des enjeux de santé publique.

---

## OBJECTIF 3 :

Collaborer dans la planification et la mise en œuvre des projets.

### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

Les consultations menées auprès des partenaires ont permis d'entendre les réalités propres aux collectivités et aux zones et de constater la nécessité de comprendre leurs enjeux afin de trouver des solutions novatrices. Une approche globale et systémique, tenant compte des populations et de leur contexte, est essentielle. Cette approche doit être appliquée de façon systématique.

Les ressources humaines et financières sont réduites. La pénurie de main d'œuvre prévaut. Les budgets sont rationalisés. Les ressources sont trop précieuses pour qu'il y ait un chevauchement de certains services tandis que d'autres font défaut. Pour éviter le risque de chevauchement, il importe de connaître l'ensemble des services offerts, et ce, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du secteur de la santé. Il faut se concerter et collaborer pour mieux travailler ensemble afin de desservir les populations et leur offrir la gamme entière de services. De nouvelles solutions doivent être envisagées afin d'éviter que les mêmes problématiques se répètent. L'innovation est la clé!



### Initiatives

- S'unir avec les collectivités pour agir sur les facteurs qui améliorent la santé de tous.
- Utiliser les outils de la démarche écologique pour assurer une collaboration optimale avec les divers partenaires dès l'établissement d'enjeux de santé publique.
- Effectuer une revue des cartographies de services existantes afin de favoriser l'arrimage entre les partenaires, tant internes (Réseau) qu'externes, d'éviter le chevauchement de services et de développer les services manquants.

### OBJECTIF 4 :

Augmenter la présence de la Santé publique dans la collectivité.

#### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

Lors des consultations, les partenaires de la Santé publique ont indiqué que, trop souvent, la Santé publique est lente à réagir à un enjeu ou à une problématique. La Santé publique n'exercerait pas suffisamment son influence en faveur d'une mobilisation et d'un engagement collectifs.

Il importe que la Santé publique soit présente aux différentes tribunes. Cette présence contribuera à rétablir la confiance envers la Santé publique de même que son image. Aussi, cela lui permettra d'être à l'affût des divers enjeux actuels et en émergence. Elle sera alors en meilleure position pour agir en temps opportun et exercer un leadership mobilisateur.

### Initiatives

- Établir un plan de diffusion afin d'informer les partenaires du rôle et des responsabilités de la Santé publique.
- Assurer une présence de la Santé publique à divers endroits stratégiques dans la collectivité, incluant le milieu scolaire et auprès des aînés.

### Mesures

- Taux de satisfaction de nos partenaires-clés
- Est-ce que nous avons les bons partenaires à la table?
- Avons-nous impliqué les partenaires en temps opportun?
- Le pourcentage d'atteinte des échéanciers
- Le taux de conformité à la démarche écologique

# Les ressources

## OBJECTIF GÉNÉRAL :

Assurer la disponibilité des ressources humaines et financières nécessaires en santé publique

Les ressources humaines et financières constituent une orientation stratégique importante de la Santé publique pour appuyer ses fonctions essentielles de surveillance, de prévention, de promotion et de protection.

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 :

Assurer un investissement afin de soutenir les divers programmes de la Santé publique.

### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

- Lors des consultations, nous avons entendu que la Santé publique n'est pas assez présente en communauté.
- Lors des consultations, nous avons entendu que la Santé publique ne consulte pas suffisamment les communautés.
- Les budgets actuels et les infrastructures ne permettent pas d'offrir des consultations et d'être présent en communauté.
- Nos méthodes de communication actuelles ne répondent pas aux besoins de tous. Cela crée une iniquité en matière d'accès à l'information (p. ex., ressources imprimées vs électroniques).
- Nos programmes sont offerts à des clients très ciblés et ne sont pas accessibles de façon universelle.

### Initiatives

- Obtenir des subventions pour les collectivités pour offrir des projets.
  - Possibilité que les comités communautaires puissent faire des demandes de subventions (qu'ils deviennent des organismes à but non lucratif reconnu au Nouveau-Brunswick). Des fonds sont nécessaires pour cette démarche.
- Aménager des infrastructures adaptées au travail en communauté dotées des ressources nécessaires pour assurer la sécurité de tous.
  - Explorer la possibilité d'intégrer les locaux des réseaux de services intégrés pour offrir les services de la Santé publique plus près des collectivités
  - Salles de rencontre
  - Équipement technologique (p. ex., animation de rencontres hybrides, *Smart Board*, etc.)
- Budget pour l'animation de rencontres (location de salles, collations, matériel, etc.).
- Budget pour des ressources éducatives/imprimés promotionnels.

- Budget pour des projets ponctuels dotés de ressources humaines spécialisées selon les besoins de la collectivité.

**Exemple :** Gestionnaire de projet, personnel contractuel, etc.

- Offrir des services universels sous différentes formes à la clientèle prénatale et postnatale, évaluer les possibilités de collaboration avec d'autres secteurs pour maximiser nos services.

### Mesures

- Augmentation du budget de la Santé publique;
- Disposer d'infrastructures adaptées pour le travail en communauté;
- Offrir des services universels à la clientèle prénatale et postnatale.



## OBJECTIF 2 :

Assurer la disponibilité, en quantité suffisante, de ressources humaines dotées d'une expertise variée.

### Pourquoi cette orientation a-t-elle été retenue?

- Les équipes ont exprimé se sentir surchargées et devoir s'occuper de plusieurs programmes.
- Les employés sont appelés à être des experts dans plusieurs domaines.
- Le travail en amont est insuffisant et un des facteurs contribuant à cette lacune est l'absence d'expertise variée et suffisante.
- La pénurie d'infirmières et d'infirmiers nous amène à revoir la façon dont nous offrons nos services.
- Lors de menaces, notre structure actuelle ne nous accorde pas de flexibilité pour nous adapter et agir en temps opportun.
- Les budgets de formation ne permettent pas de former adéquatement nos employés.



## Initiatives

- Revoir la structure organisationnelle des programmes selon la réalité des différentes zones afin de réduire le nombre de programmes assignés par employé. Voici quelques pistes de solutions :
  - Envisager la possibilité de régionaliser certains processus pour le programme de maladies transmissibles.
  - Réduire le nombre de programmes assignés par RNCA.
  - Prendre en considération le travail qui doit être fait en amont dans nos programmes (MT, IMM, FSBS, IAB) sur le plan des ressources humaines et financières.
- Affecter le nombre de ressources humaines en fonction des besoins des collectivités et des ressources communautaires disponibles et non seulement en fonction du volume. Cela permettra d'augmenter la présence en communauté pour toucher tous les besoins sur tout le continuum de la vie.
  - Offrir les programmes de Santé publique par communauté des réseaux de services intégrés :
    - Promotion de la santé, inclure au minimum l'équipe suivante :
      - Conseiller en développement communautaire;
      - Promoteur;
      - Diététiste;
      - Autres professionnels selon les besoins de chaque collectivité.
    - Initiative Amis des bébés, offerte par l'équipe de promotion et avec l'appui de l'équipe du programme FSBS
    - Immunisation
  - Explorer la possibilité d'offrir la vaccination pédiatrique dans les locaux des équipes locales de santé familiale.
  - Vaccination scolaire sous la responsabilité de la Santé publique, mais appuyée par l'équipe du Réseau de services intégrés (RSI) des soins de santé primaires/santé mentale (IAA, II) et par l'ajout d'employés occasionnels au besoin.
    - FSBS : affecter les employés du programme sur le territoire des RSI.
    - Plaidoyer pour avoir des consultantes en lactation dans chaque RSI (secteur des soins de santé primaires), qui collaborent avec le promoteur – voir possibilités à domicile.
- Standardiser les postes de soutiens administratifs tout en considérant les besoins des zones. Doter l'équipe de Santé publique de conseillers en communication, d'experts en formation et en mobilisation des connaissances et de spécialistes en politiques de santé publique.
- Évaluer quel professionnel peut s'ajouter à l'équipe de FSBS pour soutenir l'ajout de services universels pour la clientèle prénatale et postnatale.
- Avoir l'appui d'employés désignés des secteurs suivants :
  - Recherche;
  - Performance, gestion de projet;
  - Communications.
- Assurer le développement continu des compétences de notre personnel, et ce, pour tous nos programmes. Par exemple :
  - IAB;
  - Gestion de projet;
- Reconnaître l'IAB comme étant un programme distinct de la Santé publique.
  - S'assurer qu'il y a une personne responsable de l'IAB par zone. Cette dernière aurait la responsabilité de représenter la zone aux discussions régionales et de transmettre l'information à ses équipes locales;
  - Affecter des ressources humaines locales au programme IAB selon les besoins de chaque zone;
    - ♦ Préconiser l'ajout d'une coordonnatrice IAB régionale dans les soins de santé primaires et le secteur mère-enfant.

## Mesures

- Disposer d'une équipe MT optimisée;
- Avoir réduit le nombre de programmes par RNCA;
- Offrir les programmes d'immunisation, de promotion, d'IAB, de FSBS par communauté de RSI;
- Avoir une structure fonctionnelle pour offrir l'Initiative Ami des bébés dans les RSI;
- Avoir une équipe régionale spécialisée qui appuie les besoins de formation de nos équipes.

# La communication

## OBJECTIF GÉNÉRAL :

### Améliorer nos communications externes

*La communication est une orientation stratégique importante de la Santé publique pour appuyer ses fonctions essentielles de surveillance, de prévention, de promotion et de protection. L'objectif est d'améliorer l'utilisation de stratégies de communication interpersonnelles, organisationnelles et médiatiques afin de mieux informer et de mieux influencer les décisions individuelles et collectives propices à l'amélioration de la santé.*

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 :

Affirmer notre positionnement dans le réseau de santé et dans les collectivités et augmenter notre visibilité

### Pourquoi?

Les consultations ont révélé que la Santé publique n'est pas assez présente dans les collectivités et sur le terrain et ne consulte pas suffisamment les collectivités. Il a aussi été indiqué que la Santé publique est méconnue et que son rôle est mal défini. La Santé publique, ses programmes et ce qu'elle peut apporter aux divers acteurs dans la collectivité sont mal connus des organismes.

Il faut donc travailler à clarifier et promouvoir ses mandats, ses rôles et ses programmes auprès de la population.

### Initiatives

- Établir une « cartographie » de la Santé publique au Nouveau-Brunswick, préciser les rôles de chaque partie prenante (ministère/régies régionales de la santé, recherche/ EBCS, RSI, communautés apprenantes, etc.), et les faire connaître;
- Définir le rôle et la responsabilité des professionnels de la Santé publique dans diverses initiatives;
- Assurer une couverture médiatique : communiqués de presse, entrevues dans divers médias (radio, journal, Facebook du Réseau de santé Vitalité, télévision);
- Créer et alimenter nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.) par zone;
- Développer une campagne de sensibilisation sur la santé publique, organiser des conférences, des rencontres, des journées annuelles, etc.;
- Instituer un rendez-vous médiatique récurrent avec la population pour discuter d'enjeux de santé publique;
- Souligner nos programmes et nos accomplissements dans nos communications;
- Développer à l'interne nos propres campagnes et outils de communication;

- Publier des articles dans l'Hebdo et sur le site Web du Réseau de santé Vitalité;
- Défendre nos mandats auprès du réseau de santé (en lien avec les services de communications, de recherche, de traduction);
- S'impliquer constamment auprès des partenaires communautaires;
- Développer une identité propre : logo, slogan, vision, mission, matériel promotionnel, etc.

### Mesures

- Avoir augmenté le nombre d'articles et d'entrevues dans tous les médias internes et externes;
- Avoir évalué la campagne de sensibilisation et la connaissance qu'a le public de nos programmes, de notre image de marque au moyen d'enquêtes et lors d'une démarche de consultation auprès des partenaires dans cinq ans;
- Avoir amélioré nos relations avec les services de recherche et de communications;
- Avoir amélioré nos relations dans la collectivité, qui connaîtra le rôle et le mandat de la Santé publique.

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 :

Établir et mieux utiliser notre expertise et lutter contre la désinformation en santé

### Pourquoi?

Au cours des consultations, nos partenaires ont indiqué que la collectivité est mal informée sur les enjeux en santé. De plus, depuis la pandémie, on observe une perte de confiance de la population envers les services de la Santé publique, ce qui peut mener à la désinformation en santé.

Nos méthodes de communication actuelles ne répondent pas aux besoins de tous les membres de la collectivité en matière d'éducation en santé. La Santé publique doit donc améliorer la communication avec le public pour lui transmettre ses connaissances et son expertise et ainsi lutter contre la désinformation en santé.

### Initiatives

- Appuyer nos partenaires et agir en tant qu'expert-conseil;
- S'impliquer et collaborer avec les collectivités (réseautage, consultations, représentation à des comités consultatifs comme les municipalités, les districts scolaires, etc.), affirmer notre leadership dans certains dossiers;
- Faire valoir publiquement et à l'interne l'expertise de la Santé publique dans les différents programmes;



- Faire valoir l'expertise de la Santé publique dans nos différentes communications : communiqués de presse, entrevues dans divers médias, pages Facebook des zones, articles sur le site Web du Réseau de santé Vitalité, dossiers de presse, etc.;
- Utiliser adéquatement et fréquemment les médias pour transmettre nos connaissances.

#### Mesures

- Avoir obtenu la reconnaissance du rôle des professionnels de la Santé publique auprès des partenaires;
- Participation accrue de la Santé publique dans des comités communautaires;
- Augmentation du nombre d'interventions des experts en santé publique dans divers médias.

### OBJECTIF 3 :

Améliorer notre capacité à communiquer pour mieux influencer

#### Pourquoi?

Il ressort des consultations que nos stratégies de communication actuelles ne répondent pas aux besoins de tous. Il faut ainsi intensifier notre présence dans les médias et notre influence dans la communauté pour améliorer la santé de nos populations.

Pour y arriver, il faut augmenter les ressources humaines en communication et développer les compétences dans l'utilisation de différents outils de communication.

#### Initiatives

- Apprendre à rédiger et à mettre en page la documentation écrite : création de dépliants, signets, feuillets et affiches, et mise en ligne de contenu sur le site Web du Réseau de santé Vitalité et rendre le site plus facile à naviguer. Donc, apprendre à utiliser Canva, Wordpress, Publisher, etc.;
- Apprendre à créer et à utiliser différentes plateformes (Facebook, Spotify, YouTube, etc.) pour être capables de diffuser notre information;

- Apprendre à utiliser les téléphones intelligents et les tablettes pour enregistrer des balados et des vidéos;
- Favoriser l'apprentissage des techniques de communication par le personnel pour réaliser des entrevues – techniques de base (débit, regard, ton, animation, etc.);
- Développer un plan de communication aligné sur les objectifs du Réseau de santé Vitalité et du gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- Améliorer les modes de communication en lien avec les collectes de données : augmentation du nombre des participants, mobilisation, entrevues individuelles ou de groupe, sondages, enquêtes diverses, etc.;
- Choisir des moyens de communication adaptés au public cible : niveau de littératie, âge, culture et langue;
- Apprendre à argumenter nos positions dans des plaidoyers;
- Acquérir des notions de marketing (soit la capacité de promouvoir et de vendre des services).

#### Mesures

- Le personnel sera mieux formé et plus confiant pour collaborer à différentes productions médiatiques et de contenu;
- La Santé publique sera capable d'utiliser les outils de communication de base et de diffuser de l'information dans toute une palette de médias;
- L'équipe de Santé publique aura acquis de nouvelles ressources et expertises pour améliorer ses communications;
- La Santé publique sera plus présente dans les médias;
- La population sera mieux éduquée, sensibilisée, informée et mobilisée sur les enjeux en santé;
- On pourra observer des changements de comportement et la population sera plus en santé.

# Plan de déploiement

Voici le plan de déploiement pour mettre en œuvre les initiatives et les projets énumérés dans les enjeux stratégiques de l'évolution de la Santé publique.

	Description	Date de début	Date de fin
<b>Initiative 1</b>	<b>Aménager des infrastructures adaptées au travail en communauté avec les ressources nécessaires pour assurer la sécurité de tous.</b>	<b>Juillet 2024</b>	<b>Décembre 2027</b>
<b>Initiative 2</b>	<b>Revoir la structure organisationnelle des programmes selon la réalité des différentes zones afin de réduire le nombre de programmes assignés par employé.</b>	<b>Juillet 2024</b>	<b>Mars 2026</b>
Projet 2.1	Envisager la possibilité de régionaliser certains processus pour le programme de maladies transmissibles.	Octobre 2024	Septembre 2025
Projet 2.2	Réduire le nombre de programmes assignés par RNCA.	Octobre 2024	Décembre 2024
Projet 2.3	Affecter le nombre de ressources humaines par RSI en fonction des besoins des communautés et des ressources communautaires disponibles et non seulement en fonction du volume.	Octobre 2024	Septembre 2025
Projet 2.4	Développer une structure IAB comme un programme distinct de la Santé publique.	Octobre 2025	Décembre 2025
Projet 2.5	Offrir des services prénatals et postnatals universels sous différentes formes pour la population, évaluer les possibilités de collaboration avec d'autres secteurs pour maximiser nos services.	Octobre 2025	Mars 2026
Projet 2.6	Élaborer un processus d'embauche pour des projets ponctuels avec des ressources humaines spécialisées selon les besoins de la communauté.	Avril 2025	Juin 2025
<b>Initiative 3</b>	<b>Communiquer le rôle et les responsabilités de la Santé publique</b>	<b>Juillet 2024</b>	<b>Mars 2026</b>
Projet 3.1	Développer une identité propre : image de marque, logo, slogan, vision, mission, matériel promotionnel.	Juillet 2024	Septembre 2024
Projet 3.2	Établir un plan de diffusion afin d'informer les partenaires du rôle et responsabilités de la Santé publique.	Juillet 2024	Septembre 2024
Projet 3.3	Établir une « cartographie » de la santé publique au Nouveau-Brunswick, préciser les rôles de chacun (ministère / régies, recherche / EBCS, RSI, communautés apprenantes).	Juillet 2024	Septembre 2024
Projet 3.4	Développer une campagne de sensibilisation sur la Santé publique, organiser des conférences, rencontres, journées annuelles.	Janvier 2026	Mars 2026
<b>Initiative 4</b>	<b>Développement de partenariats</b>	<b>Avril 2026</b>	<b>Septembre 2026</b>
Projet 4.1	Développer des engagements formels avec des partenaires communautaires qui permettront de mieux coordonner les actions entre la Santé publique et les partenaires afin de maximiser l'utilisation des ressources.	Avril 2026	Juin 2026
Projet 4.2	Se doter de mécanismes d'évaluation et de rétroaction des partenaires permettant de suivre les progrès et évaluer l'impact de cette collaboration.	Juillet 2026	Septembre 2026

	Description	Date de début	Date de fin
<b>Initiative 5</b>	<b>Mobilisation communautaire/communauté apprenante.</b>	<b>Octobre 2024</b>	<b>Mars 2026</b>
Projet 5.1	Effectuer une revue des cartographies de services existantes afin de favoriser l'arrimage entre les partenaires, internes (Réseau) et externes, éviter la duplication des services et développer les services manquants.	Octobre 2024	Décembre 2024
Projet 5.2	S'unir avec les communautés pour agir sur les facteurs qui améliorent la santé de tous en assurant une présence de la Santé publique à divers endroits stratégiques en communauté, incluant le milieu scolaire et avec les aînés.	Octobre 2025	Mars 2026
<b>Initiative 6</b>	<b>Assurer un développement de compétences continu pour nos employés en communications.</b>	<b>Octobre 2026</b>	<b>Septembre 2027</b>
Projet 6.1	Apprendre à rédiger et à mettre en page la documentation écrite : création de dépliants, signets, « one pager », affiches et mise en ligne de contenu sur le site Web du Réseau, rendre le site plus facile à naviguer. Donc se former à Canva, Wordpress, Publisher.	Octobre 2026	Septembre 2027
Projet 6.2	Apprendre à créer et utiliser différentes plateformes (Facebook, Spotify, YouTube) pour être capables de diffuser nos informations (balados et vidéos).	Janvier 2027	Mars 2027
Projet 6.3	Favoriser l'apprentissage de techniques de communication auprès du personnel pour réaliser des entrevues ; apprendre des techniques de base (débit, regard, ton, animation).	Janvier 2027	Mars 2027
Projet 6.4	Améliorer les méthodes de collecte de données : augmentation du nombre des participants, mobilisation, entrevues individuelles, de groupes, sondages, enquêtes diverses.	Avril 2027	Juin 2027
Projet 6.5	Apprendre à argumenter nos positions dans des plaidoyers.	Juillet 2027	Septembre 2027
Projet 6.6	Acquérir des notions de marketing (qui est la capacité à promouvoir et vendre des services).	Octobre 2026	Décembre 2026
<b>Initiative 7</b>	<b>Mise en œuvre des méthodes de communication.</b>	<b>Janvier 2027</b>	<b>Septembre 2027</b>
Projet 7.1	Créer et alimenter nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram) par zone.	Janvier 2027	Mars 2027
Projet 7.2	Développer un plan de communication aligné avec les objectifs du Réseau et de GNB.	Juillet 2027	Septembre 2027
Projet 7.3	Choisir et mettre en œuvre des moyens de communication adaptés au public cible : ressources éducatives sous différents formats, niveau de littératie, âge, culture et langue.	Avril 2027	Juin 2027
Projet 7.4	Instituer un rendez-vous médiatique récurrent avec la population pour discuter d'enjeu de santé publique.	Janvier 2027	Mars 2027

---

# Annexe A | Activités de planification stratégique

Les activités de planification stratégique se basent sur le livre : Intégrer la stratégie dans votre organisation de Vanessa Haché, 2016. Les membres de l'équipe se sont rassemblés en présentiel en août 2023 et ont participé aux activités suivantes :

1. Activité brise-glace à la une. On a demandé aux participants de créer un article fictif sur les réalisations de la Santé publique qui sera présenté à la une de l'Acadie Nouvelle dans 5 ans. Les participants partagent leur article au groupe.
2. Les participants ont été divisés en petits groupes par programme pour participer à une activité **Café du monde** avec 3 thèmes.

---

## Thème 1 : Mandat de la Santé publique

1

- Qui profite de nos services?
- Quels sont les besoins de la communauté dans notre domaine d'activités?
- Quelles ressources nécessaires manquent présentement à notre communauté?
- Quelles ressources manquent à la Santé publique?
- À quoi la Santé publique, notre culture ressemble-t-elle?
- Quels sont nos défis quotidiens ou récents?

---

## Thème 2 : Les partenaires de la Santé publique

2

- Il y a-t-il d'autres organisations où nos clients peuvent aller chercher un service semblable? D'autres organismes semblables?
- Qui sont nos partenaires? Avec qui collaborons-nous?
- Qu'est-ce qui nous différencie des autres organisations?
- Pourquoi les gens choisissent-ils notre organisation plutôt qu'une autre?
- Qu'est-ce que les gens de notre communauté, de notre secteur et les médias disent de la Santé publique?
- Qu'est-ce que la Santé publique peut faire que les autres ne peuvent pas faire?

---

## Thème 3 : Pourquoi on a besoin de la Santé publique

3

- Pourquoi la Santé publique existe-t-elle?
- Quels sont nos forces? Quels avantages apportons-nous à la communauté?
- Qu'arriverait-il si la Santé publique disparaissait demain?  
Imaginons notre ville, notre région, notre pays, le monde sans Santé publique. Ça ressemblerait à quoi?
- Quelles sont vos craintes par rapport à votre domaine d'activités dans le futur?
- En quoi consiste le succès pour la Santé publique?
- Qu'est-ce qui nous permettrait de dire: « Mission accomplie »?

3. On a demandé aux participants d'insérer les réponses obtenues lors de l'activité Café du monde dans une grille Force/Faiblesses/Opportunités/Menace.

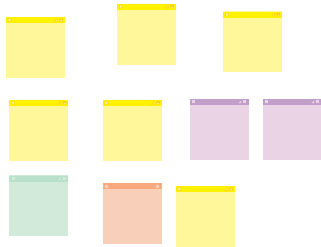
Les réponses sont compilées dans le tableau ci-dessous.

Forces	Faiblesses	Possibilités/Opportunités	Défis/Menaces
Population en bonne santé physique et mentale dans un environnement en santé (4 votes)	La communication (6 votes)	Améliorer la santé de la population : promouvoir, prévenir, protéger, éduquer, surveillance, portraits (4 votes)	Accès aux soins de santé primaires (5 votes)
Contrôle des maladies transmissibles (2 votes)	Manque d'expertise variée (6 votes)	Population prend en charge leur propre santé (2 votes)	Facteurs socio-économiques : Hébergement et nourriture (5 votes)
Promotion et être visionnaire sur l'équité (2 votes)	Développement des compétences (6 votes)	Prévention, agir en amont (2 votes)	Manque et complexité à développer des politiques axées sur la promotion de la santé (5 votes)
Travail d'équipe, inclusivité, partenaires, relations de confiance (2 votes)	Gérer l'influence de la technologie face aux courriels, TEAMS, surcharge de rencontres. Rétablir un équilibre (4 votes)	Il y a maintenant zéro iniquités (2 votes)	Manque de ressources humaines pour travailler en amont (4 votes)
Promouvoir, prévenir et protéger la population (2 votes)	Manque de soutien à l'allaitement (3 votes)	Infirmière praticienne (1 vote)	Besoins sociaux et économiques (4 votes)
Sensibiliser la population à des habitudes de vie saines (2 votes)	Fonds pour les initiatives (3 votes)	eVisitNB / Lien santé NB (1 vote)	Manque de ressources en communications (3 votes)
Nous avons à cœur la santé et le bien-être de la population (1 vote)	Ressources humaines aux bons endroits (2 votes)	Gens vivraient vieux, en pleine santé (1 vote)	Personne qualifiée en promotion, développement, évaluation aux programmes, communications et recherche (2 votes)
Population en santé, prévention, protéger, amélioration en santé et aux conditions de vie de la population	Plusieurs programmes éparpillés entre nos ressources (2 votes)	Communautés, population en général (1 vote)	Éclosions, pandémies
Laboratoire, pharmacies, écoles, centres correctionnels, santé mentale	Culture/Réaction (1 vote)	En évolution	Maman/bébé facteurs risque, adultes comportements à risques
Communauté est importante, connaître les besoins, répondre et agir aux besoins communautaires	Les communautés ne connaissent pas la Santé publique (1 vote)	Bureaux de médecin et infirmière praticienne, cliniques sans rendez-vous, soins de santé primaires	Dégradation de la santé des gens, augmentation du taux de mortalité et hospitalisation
Éducation, enseignement, soutien	Beaucoup de services individualisés (1 vote)	Ministère de l'éducation, ministère de la Santé, villes, municipalités, district scolaire, CSR	Population malade, crash du système de santé, facteur socio-économique
Rassembleur, leader, desservir la population	Nouveaux arrivants, diversité, approches non adaptées	Bibliothèque, éducation, ministère Développement social	Ne pas avoir outils/ressources pour répondre à la haute diversité de population
Accessibilité	Transport en commun	Augmentation du financement	Manque de ressources, déficit budgétaire pour répondre aux besoins
Travail collaboratif et équipe experte, travaux basés sur la recherche	Manque de main-d'œuvre pour offrir plus de promotion	Centre de ressources familiales, de santé communautaire	Manque d'investissement dans la Santé publique, s'assurer de bien définir nos rôles
Cherche à combler les lacunes	Ont fait plus de prévention que de promotion	Cliniques OBS, prénatales et postnatales	Diminution de la qualité et espérance de vie, augmentation des MT
Confiance, crédibilité, relations, but non lucratif, structure, mandat, approche populationnelle, expertise	Visibilité	Cadre d'action pour le programme IAB, IBCLC (consultante en lactation)	Abolition des programmes et services
Variété d'expertise, équipe passionnée, compréhension des déterminants de la santé		Divers services professionnels : ergo, physio, audiologie	Revenu stable
Expertise en immunisation, FSBS, maladie transmissible, gestion des cas et contacts		Personne enceinte, enfants et adolescents vulnérables, les jeunes familles, enfants d'âge préscolaire	Perte de contrôle de l'état de santé de notre population
Collaboration avec partenaires, sensibiliser à l'équité		Expert de contenu, désinformation	Spécialiste en iniquités
Nous savons souvent où diriger les gens		Réduire les maladies, augmenter et maintenir la santé	
Diminuer la pression des hôpitaux		Culture changeante	

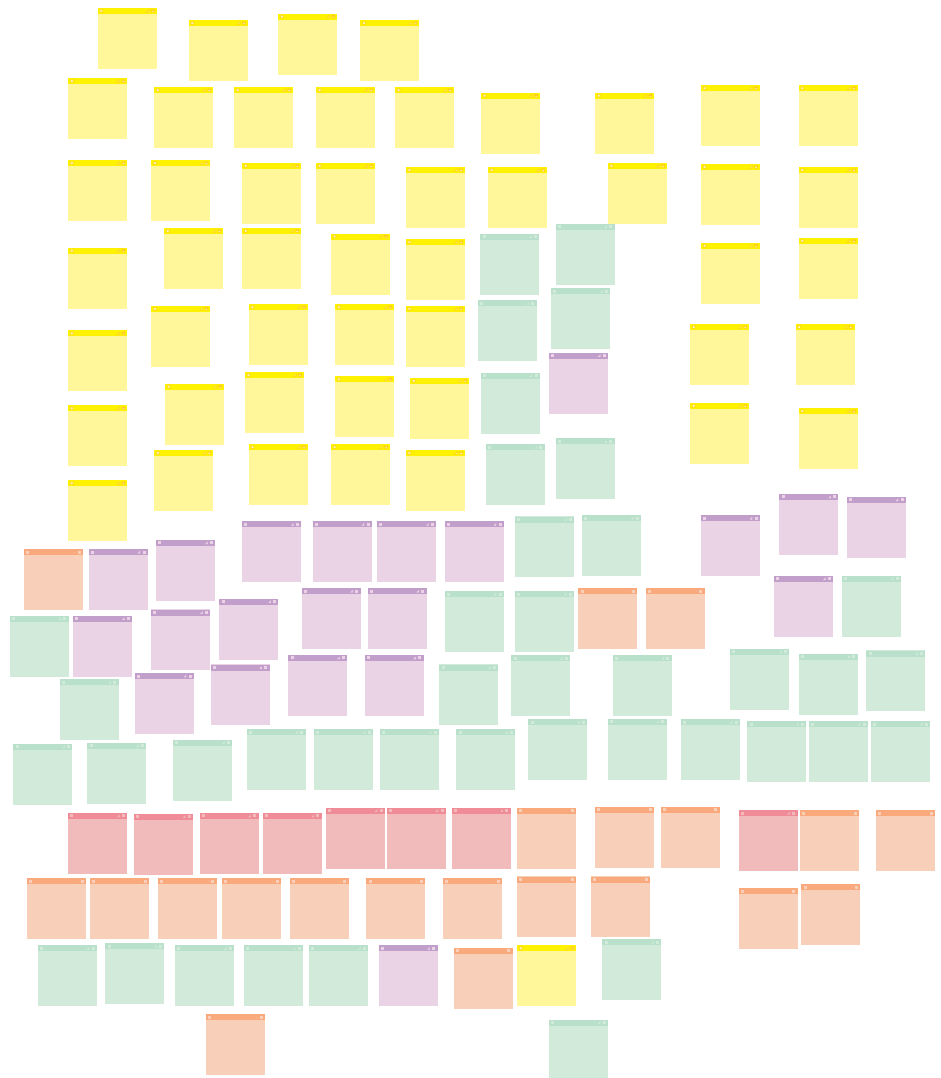
Légende : ● 6 votes ● 5 votes ● 4 votes ● 3 votes ● 2 votes ● 1 vote

# Annexe B | Activité de la rivière

## Amont



## Intermédiaire



## Aval

# Annexe C | Consultation des partenaires

## Processus :

Les consultations ont été faites au niveau régional, local et aussi à l'interne de Vitalité et d'Horizon zone 1. L'équipe du projet final a formé des plus petites équipes de consultation pour les partenaires régionaux et provinciaux et les secteurs à l'interne de Vitalité. Ci-dessous sont les étapes pour les consultations locales. Les consultations ont été terminées à la fin février 2024.

- Créer une équipe de travail dans chaque zone.
- L'équipe va identifier les partenaires à consulter dans sa zone, voir la liste ci-dessous
- L'équipe va choisir les méthodes utilisées pour consulter
  - Groupe focus ou café du monde
  - Sondage
  - Entrevue-appel individuel
- Utiliser les questions ci-dessous
- Envoyer les questions à discuter à l'intérieur de l'invitation
- L'équipe de travail va organiser les rencontres et faire la consultation
- L'équipe de travail devra consigner les réponses ayant reçu des votes dans le tableau des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces qui se retrouve dans le Teams du projet.

## Questions :

1. Selon vous, est-ce que la Santé publique est perçue comme un acteur-clé pour améliorer la santé de la population? Pourquoi?
2. À quels moments les gens de votre secteur ont-ils le réflexe de se tourner vers la Santé publique?
3. Quelles sont, selon vous, les actions posées par la Santé publique pour protéger et améliorer la santé de la population?
4. Selon vous, quelles modifications la Santé publique pourrait-elle apporter pour mieux accomplir son mandat?

## Organismes consultés :

### Zone 1

- District scolaire francophone-sud
- Centre de ressources familiales de Kent
- Famille et petite enfance francophone Sud
- Développement social
- Équipe d'accueil et d'établissement des nouveaux-arrivants – CAFI
- Family & Early Childhood, Anglophone East
- Centre de ressources familiales à la petite enfance de Westmorland-Albert (Early Childhood Family Ressource Centre of Westmorland-Albert)
- Communauté rurale de Beausoleil
- Fondation des maladies du coeur et AVC du Nouveau-Brunswick
- Commission des services régionaux sud-est
- École de nutrition de l'Université de Moncton
- Développement communautaire – Réseau de santé Horizon
- Secteur d'administration publique et gestion des services de la santé – Université de Moncton
- Comité de résilience régionale – Justice et Sécurité publique
- Village de Memramcook
- Ville de Moncton
- Programme Community Outreach – YMCA
- Banque alimentaire de Rexton

### Zone 4

- District scolaire francophone Nord-Ouest
- Commission des services régionaux Nord-Ouest
- Développement social
- Université de Moncton, campus d'Edmundston
- Bibliothèque du Haut-Saint-Jean
- Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
- Agence de la petite enfance
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Centre de ressources pour nouveaux arrivants

### Zone 5

- District scolaire anglophone
- Développement social
- Centre de santé communautaire St-Joseph de Dalhousie
- Commission des services régionaux
- Centre de santé d'Eel River Bar Band
- Association multiculturelle du Restigouche
- Centre de ressources familiales du Restigouche

### Zone 6

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE)
- Directrice Centre de ressources familiales de la PA
- Première dirigeante de la CSRPA
- Première Nation
- Commission des services régionaux Chaleur
- Directeur des services administratifs et financier DSFNE
- Centre de ressources familiales Chaleur
- Pabineau First Nation (infirmière)
- Services à la famille Népissiguit

### Régional

- Association canadienne pour la santé mentale
- Société Santé et mieux-être en français du NB
- Réseau de santé Horizon
- Poumon NB
- Réseau de santé Vitalité
- Communautés et loisirs NB
- Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
- Université de Moncton
- Association francophone des aînés du NB
- Société d'inclusion économique et sociale
- Association canadienne pour la santé mentale
- Public Health NB
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- Mouvement acadien des Communautés en santé du NB
- Centre de formation médicale de l'Université de Moncton
- Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
- Société de la couronne du gouvernement du Nouveau-Brunswick







275, rue Main, bureau 600  
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9  
CANADA